



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

30 septembre 2025

L'AMF annonce la reprise des négociations sur le titre MEXEDIA

Comme indiqué dans son communiqué du 12 septembre 2025 et après avoir informé les investisseurs de ses soupçons d'une possible manipulation de cours à l'œuvre de type bouillioire, l'Autorité des marchés financiers confirme la reprise des négociations sur les actions de la société MEXEDIA S.p.A. à compter du 1er octobre. Elle appelle les investisseurs à rester vigilants.

En application de la réglementation sur les marchés financiers et sur les abus de marché, l'AMF a demandé à Euronext la suspension de la négociation des actions de la société MEXEDIA S.p.A., à l'issue de la séance du 11 septembre 2025 jusqu'au 30 septembre 2025 inclus ou jusqu'à nouvel avis publié à une date antérieure si l'information du marché permet la reprise des négociations, en raison d'une suspicion d'abus de marché affectant les actions de la société, l'AMF ayant relevé plusieurs indices d'une possible pratique en cours de type « bouillioire » (cf. encadré).

Arrivée au terme de cette période de suspension, l'AMF confirme la reprise des négociations sur le titre à compter du 1^{er} octobre 2025. Elle précise que les ordres présents dans le carnet d'ordres d'Euronext au 11 septembre ont été purgés par Euronext.

L'autorité appelle les investisseurs à maintenir la plus grande vigilance face à de possibles manipulations visant à susciter des achats dans l'objectif de faire varier les cours à la hausse.



L'AMF poursuit ses analyses et invite les investisseurs qui auraient acheté des titres à la suite d'argumentaires agressifs, à conserver l'ensemble des pièces à leur disposition (copies d'écran de ces recommandations, échanges de mail, messages sur les réseaux sociaux ou sur des messageries privées) et à les lui transmettre en contactant la plateforme Epargne Info Service, [en ligne](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/actualites-mises-en-garde/vous-avez-une-question-sur-un-produit-financier) URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/actualites-mises-en-garde/vous-avez-une-question-sur-un-produit-financier] ou par téléphone au +33(0)1 53 45 62 00 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 (prix d'un appel local).

La technique de la bouilloire (ou « *pump and dump* ») est une pratique consistant à approcher des investisseurs et à leur faire miroiter un fort potentiel de hausse d'une action qu'il faut saisir rapidement. Les achats ainsi suscités font monter le cours et les volumes échangés, et servent l'argumentaire de la personne qui engendre d'autres achats, entretenant de fait une pression acheteuse sur le titre. Outre le fait que cette personne ne dispose d'aucune autorisation ou agrément pour recommander ces titres à l'achat, elle omet volontairement de préciser à ses interlocuteurs qu'elle détient des quantités souvent importantes de ces actions qu'elle vend au fil de l'eau, réalisant ainsi des plus-values élevées. Dès que la vente est complétée et que la pression acheteuse cesse, le cours du titre baisse brutalement, entraînant un important préjudice chez les investisseurs, qui se retrouvent avec des positions importantes achetées à prix fort.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org> URL = [https://www.amf-france.org]

CONTACT PRESSE

— Direction de la communication

+33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus



L'AMF a requis la suspension du titre MEXEDIA et appelle les investisseurs à la
📌 vigilance

Mots clés

MISE EN GARDE

SUR LE MÊME THÈME

📡 S'abonner à nos alertes et flux RSS

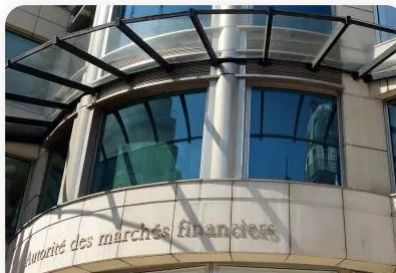


ARTICLE

EPARGNE DE LONG TERME

07 novembre 2025

Observatoire de
l'épargne



COMMUNIQUÉ AMF

EPARGNE DE LONG TERME

05 novembre 2025

L'Autorité des marchés
financiers mène une
nouvelle campagne
d'éducation financière
dédiée aux jeunes
investisseurs



MISE EN GARDE

MISE EN GARDE

27 octobre 2025

L'AMF met en garde le
public à l'encontre de
communications
frauduleuses
proposant des services
d'investissement en
usurpant l'identité de
la société Financière
du Nogentais



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

